

Tél : 04 74 88 24 27

Courriel : mairie.chelieu@wanadoo.fr

Site internet : mairiechelieu.fr

N° 112

mairie

CHELIEU INFOS

Novembre 2021

LE MOT DU MAIRE

Emoi et interrogations dans notre petite commune. Une grève du personnel d'encadrement de la cantine et de la garderie s'est déroulée lundi 18 octobre.

Voici un an, à la demande du personnel communal, j'étais intervenu auprès de Mme. la Directrice pour lui demander de rester dans ses fonctions et de ne pas s'immiscer dans le temps de cantine ou de garderie de quelque manière que ce soit, tant auprès des personnels que des enfants. Mon intervention s'était faite en deux temps, d'abord oralement, puis par l'entremise d'un courrier dont copie avait été transmise à la supérieure hiérarchique de Mme. Vergez.

Un an plus tard, j'ai dû renouveler mon intervention, toujours avec copie du courrier à l'Inspection départementale de l'Éducation nationale. Mme. l'Inspectrice a rencontré Mme. Vergez qui, m'écrit-elle, « reconnaît sur le fond, une partie de ce qui lui est reproché ».

Mme. l'Inspectrice poursuit : « Je lui ai demandé formellement à ce qu'il n'y ait plus aucune intervention d'une quelconque nature que ce soit de sa part en ce qui concerne le temps périscolaire, le personnel municipal et tous les domaines qui sont de votre compétence (*celle d'un maire*) et qui ne sont pas de son ressort. Elle en était d'accord ».

On était le 4 octobre.

Hélas, semble-t-il, la situation n'avait pas évolué puisque que le personnel en est arrivé à cette grève que je déplore.

Depuis, une réunion téléphonique s'est tenue, mardi 19 octobre entre la Mairie et les hautes instances de l'Inspection académique de l'Isère. Un rendez-vous est fixé début novembre, le personnel communal sera entendu.

Et Mme. la Directrice a porté plainte contre moi !

Max Gauthier

INSCRIPTIONS SUR LES LISTES ELECTORALES

Les inscriptions sur les listes électorales se font désormais toute l'année. Néanmoins pour pouvoir voter aux prochaines élections présidentielles il conviendra de s'inscrire en mairie ou sur internet au plus tard le 4 mars.

VŒUX DU MAIRE

Sous réserve de mesures sanitaires liées au COVID, la cérémonie des vœux du Maire aura lieu samedi 8 janvier 2022 à partir de 19 heures à la salle communale. Elle est ouverte à TOUS.

CEREMONIE DU 11 NOVEMBRE

Chacun est invité à participer à la cérémonie de la commémoration de l'Armistice qui aura lieu à 10 heures au Monument aux morts. Rendez-vous sur le parking du cimetière.

L'essentiel du Conseil municipal

Le 20 mai

Cantine : il est décidé de changer de prestataire pour la fourniture des repas. Il s'agira désormais de l'entreprise « Cuisine authentique » de La Bri-doire. A compter de la rentrée les prix seront 4.20 €, 3.65 € si QF < 851 et 5.00 € pour les repas « occasionnels ».

Circulation : M. Sébastien Arnaud fait état de mesures de vitesse relevées à Tribouillon ; 85 % des véhicules roulent à des vitesses inférieures à 52 ou 54 km/h suivant le sens de circulation.

Sécurité : Le Conseil décide de maintenir l'interdiction de toute circulation devant le portail de l'école, de délimiter une aire de circulation piétonne et d'encourager les véhicules à se garer en marche arrière.

Le 1^{er} juillet

PLUi Est : Le Conseil donne un avis défavorable sur le dossier d'arrêt du PLU intercommunal des Vals du Dauphiné.

Lotissement « Métrailler » : la voie qui desservira l'ensemble des parcelles sera une voie publique. Compte tenu des participations du SE 38, la participation de la commune aux travaux des réseaux sera de 7 387 € pour l'électricité et de 11 858 € pour France Telecom.

Le 9 septembre

Foncier : en prévision de l'achat d'une petite parcelle permettant de relier le lotissement Métrailler à la rue de la Mairie, le conseil propose un prix d'achat de 50 € du mètre-carré (terrain constructible).

Ruche pédagogique : avis favorable pour l'implantation d'une ruche. Collaboration avec l'association « Vallée-en-transition ».

Le 21 octobre

Budget : virement de crédit d'un montant de 40 000 euros pour permettre une régularisation de retard de paiement à l'Urssaf.

Taxe foncière sur les terrains constructibles : pour inciter les propriétaires à vendre les rares terrains constructibles de la commune, le Conseil, à l'unanimité décide de taxer ces terrains. Effet sur l'avis d'imposition de 2023.

Lotissement Métrailler : cinq entreprises ont répondu à l'appel d'offre pour les travaux des réseaux eau potable, eaux usées et eau pluviale du lotissement Métrailler. C'est l'entreprise Gachet qui a été retenue pour un montant de 95 810 € TTC.

Les travaux sur la commune

Terminés :

Le réaménagement de la cour de l'école.

L'enrobé du parking du cimetière.

Un passage protégé pour les piétons sur le parking de l'école.

Le passage aux leds pour tout le groupe scolaire.

Un fauchage spécial ambrosie aux abords de toutes les voies de la commune.

En cours :

L'enfouissement des réseaux électriques et télécom et la création d'un trottoir au niveau du Chemin du Grand Envelump.

A venir :

L'élagage des bords de route.

COLIS DU CCAS

Les membres du CCAS distribueront les traditionnels colis de fin d'année aux personnes de la commune âgées de 70 ans et plus.

Cette distribution aura lieu la semaine précédent Noël.

Les personnes qui ne souhaitent pas recevoir ce colis voudront bien le faire savoir en mairie au plus tard le 14 novembre.

RECENSEMENT MILITAIRE

Les jeunes ayant atteint l'âge de 16 ans doivent se faire recenser en mairie dans les deux mois qui suivent la date anniversaire.

Se présenter avec la carte d'identité et le livret de famille.

INONDATIONS

La commune de Chélieu est concernée par une enquête publique concernant la prévention des inondations de la Bourbre. Pour prendre connaissance de ce sujet ou émettre des avis, deux dates à retenir :

Mairie de Chassignieu :

- mardi 14 décembre de 14 h 30 à 17 h 30

- vendredi 14 janvier de 9 h à 12 h.

INFOS PRATIQUES

novembre 2021

MAIRIE

Ouverture au public

Lundi : 15 h 30 - 18 h 00

Jeudi : 9 h 30 - 12 h 00

Samedi : 9 h 00 - 11 h 15

Permanence du maire

Sur rendez-vous

Réservation salles communales

Mairie : 04 74 88 24 27

BIBLIOTHEQUE INTERCOMMUNALE

(Champ de Mars Virieu)

Mardi

15 h 30 - 17 h 30

Mercredi

15 h 30 - 19 h 00

Vendredi

10 h 00-12 h 00

15 h 30 - 18 h 30

Samedi

10 h 00 - 12 h 00

DECHETERIE INTERCOMMUNALE

(Zone d'activité à Panissage)

Lundi - Vendredi

14 h 00 - 18 h 00

Mercredi - Samedi

9 h 00 - 12 h 00

14 h 00 - 18 h 00

* heure d'hiver :

fermée le mercredi matin

et clôture à 17 heures

COLLECTE des ORDURES MENAGERES

La collecte des ordures ménagères a lieu le lundi, toutes les semaines

« paires » sauf du 15 juin au 15 septembre où elle est hebdomadaire.

Prochaines collectes :

Novembre : 08 , 22

Décembre : 06 , 20

Janvier : 03 , 17 , 31

Le hameau de Eynoud est collecté le jeudi en semaine impaire.

En cas de difficulté on peut le signaler à la mairie et surtout s'adresser au

Sictom de la région de Morestel 04 74 80 10 14.

CONCILIATEUR de JUSTICE et ARCHITECTE CONSEIL

Permanence à la

mairie de Virieu

Prendre RDV au

04 74 88 21 42

INFIRMIERS :

maison médicale à Virieu 7/7 jours : 06 84 22 20 39 ou 06 89 20 20 20

Laëtitia Armanet à La Guinguette, Panissage 06 07 47 34 11

ASSISTANTES MATERNELLES :

MAM : R. Gonin 06 70 16 20 97 ;

C. Mermet 06 52 10 75 08 ; J. Zanetty 06 22 70 74 56

ASSISTANTES SOCIALES

Conseil Départemental

04 76 07 35 52

MSA

04 74 83 25 00

CPAM

36 46 ou site « ameli.fr »

TRESOR PUBLIC La Tour du Pin

Du lundi au jeudi

8 h 45 - 12 h 00

Vendredi

08 h 45 - 11 h 45

Tél : 04 74 83 29 29

Vals du Dauphiné

Lundi et Vendredi :

8 h 30 - 12 h 00

Mardi et Mercredi :

13 h 30 - 17 h 00

Jeudi : 8 h 30 - 12 h 00

et 13 h 30 - 17 h 00

22, rue de l'Hôtel de Ville - CS 90077, 38353 LA TOUR DU PIN

CEDEX

04 74 97 05 79

La RENTREE des CLASSES

Les effectifs

La rentrée a eu lieu pour 61 élèves inscrits répartis comme suit : 23 enfants en maternelle avec Mme. Grillet, 17 enfants en CP-CE1 avec Mme. Vergez et 21 enfants en CE2-CM1-CM2 avec Mme. Elisabeth Martins qui remplace M. Morlet.

A la cantine :

Chaque jour ce sont

entre 40 et 50 élèves qui sont accueillis. Ils sont encadrés par 4 employées communales. La livraison des repas en liaison froide est désormais assurée par une entreprise familiale « Cuisine Authentique » de La Bridoire.

La garderie

Elle fonctionne entre 7 heures et 8 heures 10 le matin et 16 heures 10

et 18 heures 30 le soir.

Du nouveau

Beaucoup de nouveautés dans la cour de récréation. Le sol a été refait, des jeux ont été installés, le bac à sable a été couvert. Les derniers travaux se sont déroulés pendant les vacances de la Toussaint avec la pose de bancs, le traçage de jeux thermocollés et la plantation d'arbres.

ETAT CIVIL

Naissances

- Djayden Guetat le 2 mai
- Gabrielle Guillaud le 15 août
- Natéo Delandrele le 5 septembre
- Nolan Durand le 5 septembre
- Jules Bonin le 23 septembre

Décès

- Patrick Servoz le 23 mai
- Marcel Michallet le 1^{er} octobre

Au SOU des ECOLES

Une quinzaine de familles étaient présentes à l'assemblée générale du Sou des Ecoles qui s'est tenue le 24 septembre à la « Maison Pour Tous ».

Après approbation des bilans financiers et moraux, un nouveau bureau, qui ressemble beaucoup à l'ancien a été mis en place :

Président : M. Lambert ;

Vice-présidente : C. Gauthier ; Trésorière : Gwénaëlle Vergnol et Jessica Kakeuh Fosso ; Secrétaires : Aurélie Richard et Maud Rabatel.

De nombreuses manifestations sont programmées sous réserve que la situation sanitaire le permette.

13 novembre : Jambon-gratin.

11 décembre : Arbre de Noël.

14 janvier : Galette des rois.

5 mars : Concours de belote.

14 mai : Pizzas.

25 juin : Kermesse.

COMITE des FÊTES

L'assemblée générale aura lieu vendredi 19 novembre à partir de 20 heures à la Maison pour Tous.

Venez nombreux avec vos idées pour animer la commune.

La présidente

L'AGENDA (sous réserve)

Jambon-Gratin	Sou des Ecoles	13 novembre	Maison pour Tous
Assemblée générale	Comité des fêtes	19 novembre	Maison pour Tous
Arbre de Noël	Sou des Ecoles	11 décembre	Salle communale
Vœux du maire		8 janvier	Salle communale
Vente galette des rois	Sou des Ecoles	14 janvier	

TELETHON

Deux dates à retenir :

Dimanche 5 décembre : randonnée pédestre. Départ groupé à 10 heures à la salle du Peuple à Val de Virieu.

Samedi 11 décembre :

Plats à emporter (blanquette de dinde et son riz) de 16 heures à 19 heures, salle du peuple à Val de Virieu

Uniquement sur réservation au : 04 74 88 28 92 ou 06 72 81 19 66

CENTRE AERE

La participation communale pour tous, sans condition de ressource est de 5 euros par journée pour 25 journées par an. Participation supplémentaire en fonction du QF :

pour QF inférieur à 440 : 7 euros

Pour QF de 441 et 640 : 5 euros

Pour QF de 641 à 840 : 3 euros

L'ensemble de ces aides ne nécessite aucune démarche particulière, elle sont intégrées dans la facturation établie par l'association « Familles Rurales » lors de l'inscription.

SPORT et CULTURE

Pour encourager la pratique d'activités sportives et culturelles des enfants de 3 à 17 ans, la commune participera à hauteur de 20, 30 ou 50 % du coût annuel de l'activité en fonction du dernier revenu fiscal de référence. Le montant de l'aide plafonné à 200 euros. Cette aide est valable pour une seule activité par an et par enfant.

VACANCES

La commune participe pour les séjours culturels ou sportifs (déclarés au Ministère chargé de la jeunesse) avec nuitées (limitées à une semaine par an) pour les jeunes jusqu'à 17 ans. Les aides vont de 15 euros (sans condition de revenu) jusqu'à 50 euros par nuitée en fonction du potentiel fiscal de référence de l'année en cours.

ENVIRONNEMENT

De 300 euros à 700 euros

d'aide pour l'acquisition d'un vélo à assistance électrique (VAE) ou d'un véhicule automobile électrique d'une puissance maximale de 15 kilowatts.

Faire la demande **AVANT** tout achat.

Plantation de haies

Le montant de l'aide communale est fixé à 50 % du prix d'achat des végétaux figurant sur une liste. L'aide est plafonnée à 250 euros du prix TTC des végétaux.

ATTENTION : aide soumise à l'autorisation délivrée par la mairie. Demande à faire **avant le 31 décembre**, valable 4 mois.



Renseignements en mairie ou sur le site « mairiechelieu.fr »

MARCHE de NOEL

« Les Poneys de la Durme » propose une animation samedi 18 décembre à partir de 14 heures :

- balades à poney
- marché de producteurs et artisans
- petite restauration
- passage du Père-Noël à 16 heures

PERE-NOEL

à CHELIEU



Parents ou grands parents pensez à déposer les cadeaux avant le 16 décembre. Renseignements auprès de Fabienne Manon (06 75 97 40 80) ou Gilles Rebrion.

Il arrivera en calèche présent samedi 18 décembre à 15 heures à la Maison pour Tous.

DECOUVRIR L'APICULTURE

Découvrir l'apiculture et le monde merveilleux des abeilles, c'est ce que promet le partenariat entre la commune de Chélieu et l'association « Vallée-en-transition ».

Suivre sur toute une saison la vie d'une ruche, de l'installation de l'essaim à la récolte du miel et à sa mise en pot, ce sera possible à compter du printemps prochain.



Cette activité qui s'étendra sur l'année est ouverte à tous quelque soit l'âge à partir de 7 ans.

Les personnes intéressées doivent se signaler en mairie. Une réunion de présentation sera alors organisée au cours de laquelle toutes les questions seront abordées.

ACCUEIL REFUGIES Vals du Dauphiné

L'association « Accueil Réfugiés Vals du Dauphiné » a été fondée en 2016, par des citoyens du territoire pour agir, face aux images des réfugiés fuyant la guerre en Syrie, et s'échouant sur les côtes grecques.

Elle s'est donné pour but d'accueillir et accompagner des familles de réfugiés, lorsqu'elles doivent quitter le Centre d'Accueil des Demandeurs d'Asile (CADA), après avoir obtenu un titre de séjour en France : équiper le logement, aider pour les démarches administratives, médicales, la scolarisation des enfants, aider à l'insertion professionnelle, faciliter l'insertion sociale et citoyenne.

Pour mener ces actions, cette association s'appuie sur ses 150 adhérents de toutes les communes des Vals du Dauphiné, et autant de sympathisants. Nous sommes également aidés par de nombreux partenaires : Emmaüs, Le Secours Populaire, Les restos du Cœur, La MJC-EVS de La Tour-du-Pin, et bien d'autres.



Contact : refugies.vdd@gmail.com

Site internet : <https://refugiesvdd.org>

Permanences :

tous les 2^e lundi du mois de 17h à 19h
à la salle Gambetta de La Tour-du-Pin
(passage Romain Bouquet)

NOUVEAU à CHELIEU

M. Christophe Pons propose ses services pour intervenir sur les « petites bêtes qui se sont installées chez nous » : guêpes, frelons, rongeurs, punaises de lit, fourmis, ...

Il est à signaler que toutes interventions concernant les frelons asiatiques sont gratuites pour les particuliers. Elles sont financées par le Conseil départemental et la Communauté des Vals du Dauphiné.

STOP - Désinsectisation
- Dératisation
- Désinfection

Guêpes-Frelons

& Nuisibles *Devia gratuit* Agée CERT-Proctes

06-84-73-52-42
SGFnuisibles@gmail.com